

24 novembre 2025

La rivalité des grandes puissances et la bataille des normes

Par Angelo Katsoras

Introduction

« Celui qui est propriétaire des normes détient le marché. »¹ (Werner von Siemens, industriel allemand du XIX^e siècle)

« Les sociétés de troisième ordre fabriquent les produits, celles de deuxième ordre créent la technologie et celles de premier ordre établissent les normes. »² (adage chinois)

La rivalité stratégique entre les États-Unis et la Chine s'étend au-delà des sphères militaire et économique à une concurrence souvent passée inaperçue pour déterminer les normes mondiales dans des industries émergentes clés. Quand les sociétés d'un pays réussissent à établir les normes dans un secteur particulier, leurs rivaux sont obligés de s'aligner sur des spécifications créées pour ces technologies, produits et services. Cela donne à ceux qui établissent les normes un avantage concurrentiel durable.

Ces sociétés peuvent alors récolter le fruit financier sous forme de droits de licence et de redevances sur la propriété intellectuelle. Historiquement, des sociétés des États-Unis, d'Allemagne et du Japon menaient la course en tête dans l'établissement de normes et ont su en profiter. Par exemple, IBM qui détient plus de 100 000 brevets a engrangé l'an dernier 366 millions \$ tirés de la cession de licences sur la propriété intellectuelle.³

Cependant, comme ce rapport le montre, la Chine remet de plus en plus cette domination en question.

La lutte pour le contrôle des organisations de fixation des normes

Jusqu'à récemment, les responsables politiques et les sociétés des États-Unis considéraient la domination des organismes de normalisation internationaux comme leur apanage. Mais pendant longtemps, se complaisant dans cette certitude, ils n'ont pas vu que la Chine gagnait régulièrement en influence dans les organismes de normalisation obtenant la nomination de ses spécialistes dans des rôles de premier plan dans des comités et encourageant ses sociétés à déposer de plus en plus de brevets. Ces efforts font partie de la stratégie « China Standards 2035 », qui vise à positionner le pays comme un chef de file mondial dans l'élaboration des normes des technologies émergentes.

Reconnaissant la montée de cette menace, l'administration Trump a inclus une section dans son plan d'action 2025 pour l'IA à ce sujet sur le thème de l'influence chinoise dans les organismes de gouvernance internationaux. L'initiative vise à contrer l'influence croissante de la Chine dans les organismes de normalisation mondiaux en utilisant le pouvoir économique et géopolitique de l'Oncle Sam pour aligner les normes plus étroitement sur les intérêts américains.⁴

L'Organisation internationale de normalisation (ISO), dont le siège social se trouve à Genève, en Suisse, est devenue un pôle de tensions de la rivalité géopolitique entre la Chine et les États-Unis. Comptant plus de 160 pays membres, l'ISO élabore des normes pour une grande variété de secteurs, dont la technologie automobile, la sécurité des données, les logiciels et les télécommunications.

L'influence de la Chine au sein de l'ISO a fortement augmenté au cours des deux dernières décennies. En 1998, les représentants chinois n'occupaient que 21 postes de haute direction, soit des secrétariats et des mandats d'animateurs. En 2023, ils en détenaient 373, ce qui fait de la Chine le troisième détenteur de ces postes de direction, devant des pays tels que le Japon, la France et le Royaume-Uni.⁵

¹ « The hidden standards battle: inside China's push to rewire global manufacturing », *South China Morning Post*, 17 septembre 2025

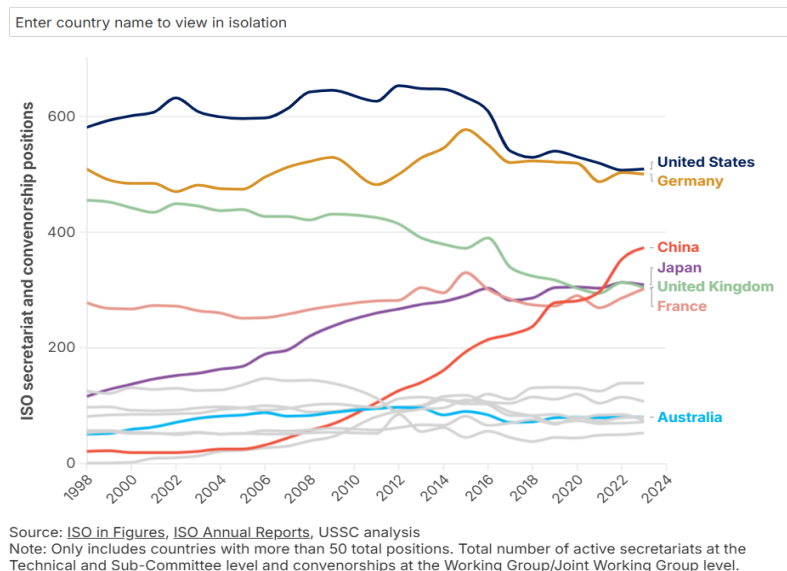
² « Securing Global Standards for Innovation and Growth », Center for Strategic and International Studies, 27 janvier 2022

³ « China is writing the world's technology rules », *The Economist*, 10 octobre 2024

⁴ « China's next big AI plan », *Politico*, 5 novembre 2024

⁵ « Standards Development Organisations in an era of strategic competition », The United States Studies Centre, 10 décembre 2024

Figure 2a. Number of ISO secretariat and convenorship positions, 1998–2023



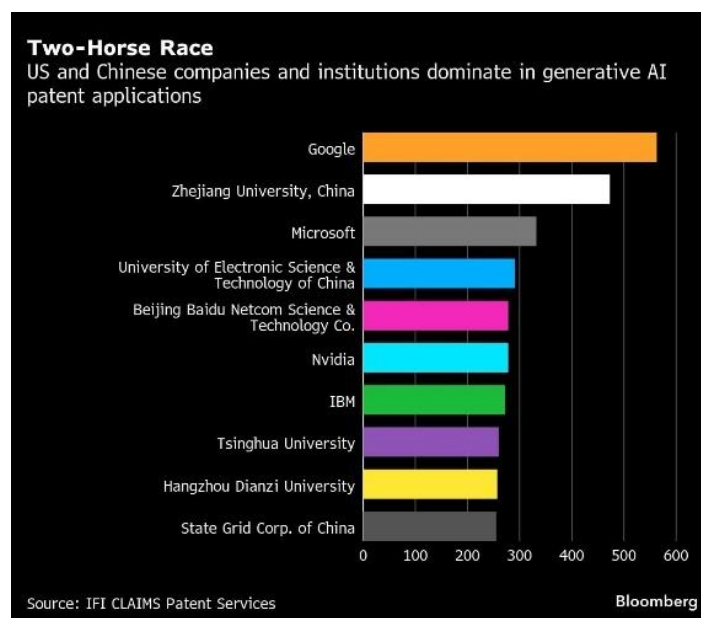
Source : « Standards Development Organisations in an era of strategic competition », The United States Studies Centre, 10 décembre 2024

L'Union internationale des télécommunications (UIT), organe spécialisé des Nations Unies, est un autre point de friction au cœur de la concurrence entre les États-Unis et la Chine. Comme celui de l'ISO, son siège se trouve à Genève, en Suisse. L'UIT réunit 193 États membres de l'ONU, ainsi que des sociétés telles que AT&T, China Unicom et Sony. Elle élabore des normes internationales allant des fréquences radio et de la transmission à bande large aux technologies émergentes telles que les réseaux mobiles 6G et l'intelligence artificielle.

Témoignant du leadership de la Chine dans les infrastructures de communication et de son influence croissante au sein de l'UIT, trois nouvelles normes ont été approuvées en septembre 2024 pour l'intégration de la technologie 6G. Mises au point par l'Académie des sciences chinoise et China Telecom, deux entités reliées à l'État, ces normes servent à intégrer l'intelligence artificielle dans les réseaux et à permettre des applications de réalité virtuelle.⁶

En 2022, les États-Unis et la Chine étaient en concurrence pour nommer leur candidat préféré à la tête de l'UIT. La Chine soutenait Rashid Ismailov, un ancien ministre des Télécommunications russe, alors que les États-Unis appuyaient Doreen Bogdan-Martin, une Américaine, qui a fini par l'emporter. Washington a depuis exprimé son soutien à M^{me} Bogdan-Martin pour un deuxième mandat dans l'élection de 2026.⁷

Le graphique ci-dessous illustre le fait que la Chine et les États-Unis sont en tête dans le dépôt de brevets pour les applications de l'IA – ce qui est souvent le premier pas critique pour la définition de normes technologiques.



« The AI showdown: How the US and China stack up », Bloomberg, 8 novembre 2025

⁶ « China is writing the world's technology rules », *The Economist*, 10 octobre 2024

⁷ « The global AI contest hits the UN », *Politico*, 8 avril 2025

IA : Comme le mieux est l'ennemi du bien, la quête du modèle le plus avancé est-elle l'ennemie de l'« assez bon » ?

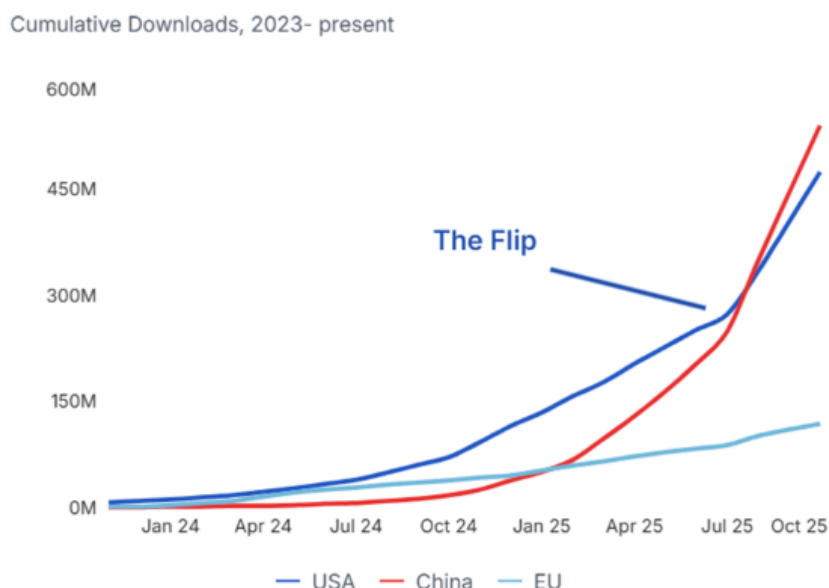
« Le premier facteur qui définira qui des États-Unis ou de la Chine gagnera cette course [de l'IA] sera l'étendue de l'adoption de leurs technologies respectives par le reste du monde. [...] celui arrivé premier sera difficile à supplanter. »⁸ (Brad Smith, président de Microsoft, 8 mai 2025)

Jusqu'à récemment, la plupart des sociétés américaines se concentraient sur le développement de modèles d'IA de plus en plus avancés soutenant des systèmes exclusifs. En revanche, les sociétés chinoises ont donné la priorité au développement de systèmes d'IA de sources ouvertes dans le but de promouvoir leur adoption mondiale, particulièrement dans les pays en développement, même au prix des profits à court terme. Ces modèles peuvent être téléchargés gratuitement et adaptés facilement pour de nombreuses activités gouvernementales et commerciales. Cette approche reflète l'idée que l'IA la plus avancée n'est pas nécessaire pour la plupart des applications et que, souvent, les solutions plus abordables, « assez bonnes », suffisent.

L'objectif à long terme de la Chine est de transformer les spécifications de ses principaux modèles IA de sources ouvertes en normes de l'industrie mondiale, à l'instar du système d'exploitation Android de Google. L'adoption à grande échelle du système Android a conduit des milliards d'utilisateurs dans l'écosystème de services plus large de Google, qui comprend le moteur de recherche, le courriel et les cartes.

Bien que ChatGPT reste le premier robot conversationnel IA destiné à la grande consommation au monde avec quelque 910 millions de téléchargements à l'échelle mondiale en juillet 2025 comparativement aux 125 millions de DeepSeek,⁹ la Chine dépasse maintenant les États-Unis en termes de nombre total de téléchargements de modèles IA de sources ouvertes. Comme le graphique ci-dessous l'illustre, les modèles chinois de sources ouvertes ont dépassé leurs équivalents américains autour de la mi-2025 et ont, depuis, accru leur avance.

China Surpasses U.S. in Open-Source AI Model Downloads



Source: the ATOM project, Hugging Face

Source : « State of AI 2025: five key charts for Europeans », Science Business, 16 octobre 2025

Ce succès sur le front des sources ouvertes a forcé certaines sociétés américaines à changer de stratégie. OpenAI, par exemple, a publié une version à sources ouvertes de ChatGPT en août. « Il était clair que si nous ne le faisons pas, le monde allait se diriger vers les modèles de sources ouvertes essentiellement chinois », a affirmé le chef de la direction d'OpenAI, Sam Altman.¹⁰

Avantage à la Chine dans la fourniture de l'infrastructure nécessaire pour développer l'IA

La Chine ne développe pas seulement des modèles IA de sources ouvertes, elle fournit aussi l'infrastructure matérielle et numérique nécessaire pour les soutenir, principalement par des sociétés telles que Huawei et ZTE. Après avoir fait d'importantes percées dans le domaine des télécommunications, ses sociétés sont maintenant devenues d'importants fournisseurs d'équipements des centres de données, de systèmes sans fil 5G et de câbles à fibres optiques, particulièrement dans les régions du monde en développement, comme l'Afrique. Leurs produits sont souvent offerts à des prix nettement inférieurs à ceux de leurs concurrents occidentaux.¹¹

⁸ Audience du Sénat américain, 8 mai 2025

⁹ « China is Quickly Eroding America's Lead in the Global AI Race », *Wall Street Journal*, 12 juillet 2025

¹⁰ « OpenAI's Altman warns the U.S. is underestimating China's next-gen AI threat », *CNBC*, 18 août 2025

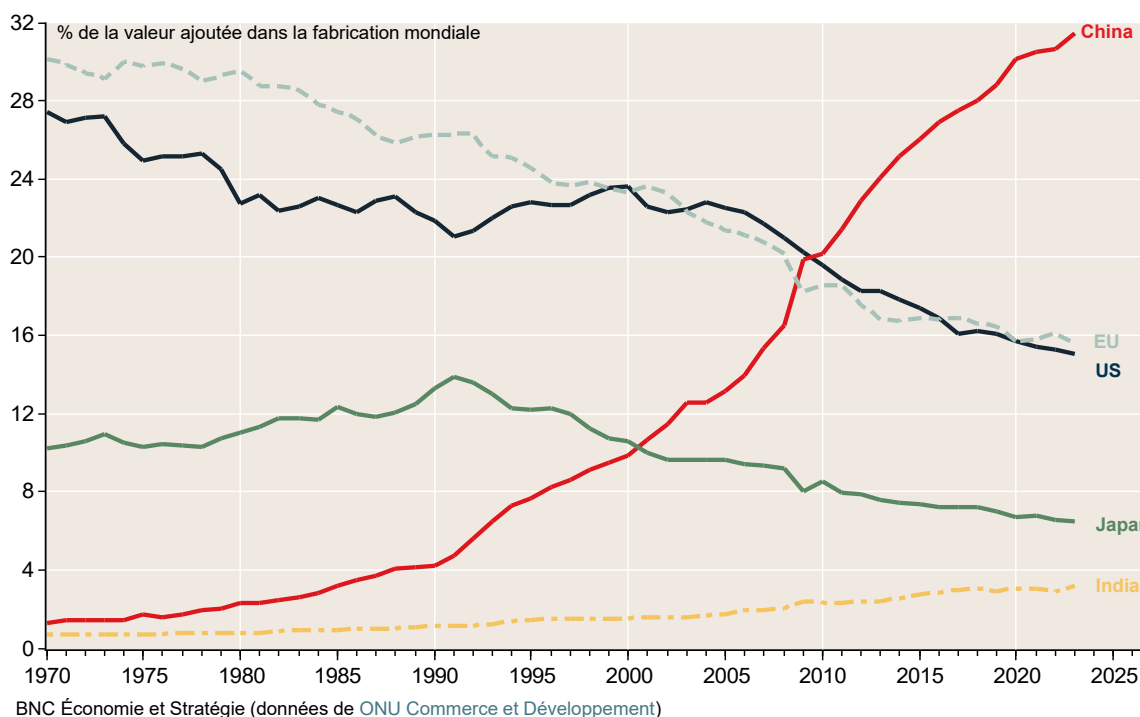
¹¹ « China's DeepSeek Is Beating Out OpenAI and Google in Africa », *Bloomberg*, 23 octobre 2025

Cet avantage en matière d'infrastructures s'étend aussi la fabrication de robots intégrant de plus en plus l'IA. En 2024, la Chine est devenue le plus grand producteur au monde de robots industriels avec 33 % de part du marché mondial, contre 25 % en 2023. Le Japon – qui était le chef de file précédent dans la fabrication de robots – a vu sa part diminuer de 38 % à 29 % pendant cette période.¹²

Un des grands facteurs qui sous-tendent cette réalité est que la Chine produit près d'un tiers des produits manufacturés du monde – soit plus que les États-Unis et l'Union européenne combinés (graphique).

Monde : La domination chinoise de la production manufacturière

Valeur ajoutée dans la fabrication en proportion du total mondial en dollars US constants de 2015



Sommaire

Établir la prochaine génération des normes technologiques va bien au-delà de la simple concurrence technique; c'est aussi une lutte stratégique aux multiples ramifications géopolitiques. Le pays qui prendra le dessus gagnera une influence démesurée sur ce qui régit les technologies émergentes clés, forçant la main aux autres qui devront suivre la voie qu'il aura tracée dans ces secteurs pour de nombreuses années à venir.

Historiquement, les États-Unis ont su tirer d'importants avantages de leur position dominante pour fixer les normes mondiales dans le secteur de la technologie, en particulier dans la TI et les produits industriels. En fixant les normes, les sociétés américaines se sont adjugé une part importante du marché mondial, ont imposé les exigences techniques et engrangé des milliards en revenus de licences. Cette situation privilégiée a également érigé d'importantes barrières à l'entrée pour les concurrents étrangers.

Aujourd'hui, la Chine cherche à devenir l'architecte de la prochaine génération des normes mondiales, notamment celles liées à l'IA, à la robotique et aux télécommunications. Comme nous l'avons déjà dit, la Chine est actuellement à la pointe dans l'adoption de modèles d'IA de sources ouvertes.

Enfin, pour compliquer un peu plus les choses, de nombreux secteurs sont habituellement régis par des normes mondiales unifiées. Cependant, les tensions géopolitiques croissantes créent maintenant une fragmentation, qui entraîne l'émergence de normes distinctes d'une région à une autre. Ainsi, certains pays ont interdit les technologies du réseau mobile chinois et les véhicules électriques chinois. DeepSeek se heurte à des restrictions similaires. Par conséquent, on observe de plus en plus que les choix d'un pays en termes de normes et de produits auxquels il donne un droit d'accès au marché sont dictés par son alignement géopolitique – sur la Chine ou sur les États-Unis.

Conclusion : Les capacités technologiques croissantes de la Chine, couplées à la fragmentation des chaînes d'approvisionnement mondiales et aux tensions géopolitiques croissantes, lui ont permis d'exercer une influence plus grande sur les normes qui modèlent les technologies de la prochaine génération, un rôle qui était traditionnellement l'apanage des États-Unis et d'autres pays occidentaux.

¹² "There Are More Robots Working in China Than the Rest of the World Combined," New York Times, September 25, 2025



Économie et Stratégie

Abonnez-vous à nos publications :

NBC.EconomicsStrategy@nbc.ca

Pour nous joindre :

514-879-2529

Stéfane Marion

Économiste et stratège en chef

stefane.marion@nbc.ca

Matthieu Arseneau

Chef économiste adjoint

matthieu.arseneau@nbc.ca

Jocelyn Paquet

Économiste principal

jocelyn.paquet@nbc.ca

Kyle Dahms

Économiste principal

kyle.dahms@nbc.ca

Alexandra Ducharme

Économiste principale

alexandra.ducharme@nbc.ca

Daren King, CFA

Économiste principal

daren.king@nbc.ca

Warren Lovely

Stratège principal, Taux d'intérêt et secteur public

warren.lovely@nbc.ca

Taylor Schleich

Stratège, Taux d'intérêt

taylor.schleich@nbc.ca

Ethan Currie

Stratège

ethan.currie@nbc.ca

Angelo Katsoras

Analyste géopolitique

angelo.katsoras@nbc.ca

Nathalie Girard

Coordonnatrice senior

n.girard@nbc.ca

Giuseppe Saltarelli

Infographiste

giuseppe.saltarelli@nbc.ca

Général : Le présent rapport a été élaboré par Financière Banque Nationale inc. (FBN), (courtier en valeurs mobilières canadien, membre de l'OCRI), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto

Les renseignements contenus aux présentes ont été obtenus de sources que nous croyons fiables, mais ils ne sont pas garantis, peuvent être incomplets et modifiés sans préavis. Les renseignements sont à jour à la date indiquée dans le présent document. Ni le ou les auteurs ni FBN n'assument quelque obligation que ce soit de mettre ces renseignements à jour ou de communiquer tout fait nouveau concernant les sujets ou les titres évoqués. Les opinions exprimées sont fondées sur l'analyse et l'interprétation du ou des auteurs de ces renseignements, et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés dans les présentes, et rien dans le présent rapport ne constitue une déclaration selon laquelle toute stratégie ou recommandation de placement contenue aux présentes convient à la situation individuelle d'un destinataire. Dans tous les cas, les investisseurs doivent mener leurs propres vérifications et analyses de ces renseignements avant de prendre ou d'omettre de prendre toute mesure que ce soit en lien avec les titres ou les marchés qui sont analysés dans le présent rapport. Il importe de ne pas fonder de décisions de placement sur ce seul rapport, qui ne remplace pas un contrôle préalable ou les travaux d'analyse exigés de votre part pour motiver une décision de placement.

Le présent rapport ne peut être distribué que dans les cas permis par la loi applicable. Le présent rapport ne s'adresse pas à vous si FBN ou toute société affiliée distribuant le présent rapport fait l'objet d'interdiction ou de restriction de le mettre à votre disposition par quelque loi ou règlement que ce soit dans quelque territoire que ce soit. Avant de lire le présent rapport, vous devriez vous assurer que FBN a l'autorisation de vous le fournir en vertu des lois et règlements en vigueur.

Marchés financiers Banque Nationale du Canada est une marque de commerce utilisée par Financière Banque Nationale et National Bank of Canada Financial Inc

Résidents du Canada : FBN ou ses sociétés affiliées peuvent appliquer toute stratégie de négociation décrite dans les présentes pour leur propre compte ou sur une base discrétionnaire pour le compte de certains clients; elles peuvent, à mesure que les conditions du marché changent, modifier leur stratégie de placement, notamment en procédant à un désinvestissement intégral. Les positions de négociation de FBN et de ses sociétés affiliées peuvent également être contraires aux opinions exprimées dans le présent rapport.

FBN ou ses sociétés affiliées peuvent intervenir comme conseillers financiers, placeurs pour compte ou preneurs fermes pour certains émetteurs mentionnés dans les présentes et recevoir une rémunération pour ces services. De plus, FBN et ses sociétés affiliées, leurs dirigeants, administrateurs, représentants ou adjoints peuvent détenir une position sur les titres mentionnés dans les présentes et effectuer des achats ou des ventes de ces titres à l'occasion, sur les marchés publics ou autrement. FBN, ses sociétés affiliées peuvent agir à titre de teneurs de marché relativement aux titres mentionnés dans le présent rapport. Le présent rapport ne peut pas être considéré comme indépendant des intérêts exclusifs de FBN et de ses sociétés affiliées.

Le présent rapport n'est pas considéré comme un produit de recherche en vertu des lois et règlements canadiens. Par conséquent, ce document n'est pas régi par les règles applicables à la publication et à la distribution de rapports de recherche, notamment les restrictions ou renseignements à fournir pertinents qui doivent être inclus dans les rapports de recherche.

Résidents du Royaume-Uni : Le présent rapport est un document de marketing. Il n'a pas été préparé conformément aux exigences prévues par les lois de l'Union européenne établies pour promouvoir l'indépendance de la recherche en matière de placement, et il ne fait l'objet d'aucune interdiction concernant la négociation préalable à la diffusion de la recherche en matière de placement. FBN a approuvé le contenu du présent rapport, dans le cadre de sa distribution aux résidents du Royaume-Uni (notamment pour l'application, au besoin, du paragraphe 21(1) de la Financial Services and Markets Act 2000). Le présent rapport est fourni à titre indicatif seulement et ne constitue en aucun cas une recommandation personnalisée ni des conseils juridiques, fiscaux ou de placement. FBN et sa société mère, ou des sociétés de la Banque Nationale du Canada ou membres du même groupe qu'elle, ou leurs administrateurs, dirigeants et employés peuvent détenir des participations ou des positions vendeur ou acheteur à l'égard des placements ou des placements connexes qui font l'objet du présent rapport, ou ils peuvent avoir détenu de telles participations ou positions. Ces personnes peuvent à tout moment effectuer des ventes ou des achats à l'égard des placements ou placements connexes en question, que ce soit à titre de contrepartistes ou de mandataires. Elles peuvent agir à titre de teneurs de marché pour ces placements connexes ou avoir déjà agi à ce titre, ou peuvent agir à titre de banque d'investissement ou de banque commerciale à l'égard de ceux-ci ou avoir déjà agi à ce titre. La valeur des placements et les revenus qui en découlent peuvent autant baisser qu'augmenter, et il se peut que vous ne récupériez pas la somme investie. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Si un placement est libellé en devises, les variations de change peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur du placement. Il peut s'avérer difficile de vendre ou de réaliser des placements non liquides, ainsi que d'obtenir de l'information fiable concernant leur valeur ou l'étendue des risques auxquels ils sont exposés. Certaines opérations, notamment celles qui concernent les contrats à terme, les swaps, et autres produits dérivés, soulèvent un risque sérieux et ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les placements prévus dans le présent rapport ne sont pas offerts aux clients particuliers, et le présent rapport ne doit pas leur être distribué (au sens des règles de la Financial Conduct Authority). Les clients particuliers ne devraient pas agir en fonction des renseignements contenus dans le présent rapport ou s'y fier. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription des titres décrits dans les présentes, ni n'en fait partie. On ne doit pas non plus se fonder sur le présent rapport dans le cadre d'un contrat ou d'un engagement quelconque et il ne sert pas, ni ne servira de base ou de fondement pour de tels contrats ou engagements.

Les présents renseignements ne doivent être communiqués qu'aux contreparties admissibles et clients professionnels du Royaume-Uni au sens des règles de la Financial Conduct Authority. FBN est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni, et à son siège social au 70 St. Mary Axe, London, EC3A 8BE.

FBN n'est pas autorisée par la Prudential Regulation Authority ou par la Financial Conduct Authority à accepter des dépôts au Royaume-Uni.

Résidents de l'UE : En ce qui concerne la distribution de ce rapport dans les États membres de l'Union européenne (« UE ») et de l'Espace économique européen (« EEE ») par NBC Paris, le contenu de ce rapport est uniquement à titre informatif et ne constitue pas un conseil en investissement, une recherche en investissements, une analyse financière ou toute autre forme de recommandation générale concernant les transactions sur instruments financiers au sens de la Directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 (« MIF 2 »). Ce rapport est destiné uniquement aux investisseurs professionnels et aux contreparties éligibles au sens de la directive MIF 2 et son contenu n'a pas été revu ou approuvé par une autorité de l'UE/EEE. NBC Paris est une entreprise d'investissement agréée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (« ACPR ») pour fournir des services d'investissement en France et a passé ses services d'investissement dans l'ensemble de l'UE/EEE au titre de la libre prestation de services et a son siège social au 8 avenue Percier, 75008 Paris, France. BNC Marchés financiers, filiale de la Banque Nationale du Canada, est une marque de commerce utilisée par NBC Paris S.A.

FBN n'est pas agréée pour la fourniture de services d'investissement au sein de l'UE/EEE.

Résidents des États-Unis : En ce qui concerne la distribution du présent rapport aux États-Unis, National Bank of Canada Financial Inc. (« NBCFI ») qui est réglementée par la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) et est membre de la Securities Investor Protection Corporation (SIPC), membre du groupe de FBN, endosse la responsabilité du contenu du présent rapport, sous réserve des modalités susmentionnées. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, les résidents des États-Unis doivent communiquer avec leur représentant inscrit de NBCFI.

Ce rapport n'est pas un rapport de recherche et ne s'adresse qu'aux grands investisseurs institutionnels des États-Unis. Ce rapport n'est pas assujéti aux normes d'indépendance et d'informations à fournir aux États-Unis applicables aux rapports de recherche.

Résidents de HK : En ce qui concerne la diffusion de ce document à Hong Kong par NBC Financial Markets Asia Limited (« NBCFMA »), titulaire d'un permis de la Securities and Futures Commission (« SFC ») qui l'autorise à mener des activités réglementées de type 1 (négociation de valeurs mobilières) et de type 3 (négociation avec effet de levier sur le marché de change), le contenu de cette publication est uniquement présenté à titre d'information. Il n'a pas été approuvé, examiné ni vérifié par aucune autorité de réglementation de Hong Kong, ni n'a été déposé auprès d'une telle autorité. Rien dans ce document ne constitue une recommandation, un avis, une offre ou une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente d'un produit ou d'un service, ni une confirmation officielle d'aucune transaction. Aucun des émetteurs de produits, ni NBCFMA ni aucun membre de son groupe, ni aucune autre personne ou entité désignée dans les présentes n'est obligé de vous aviser de modifications de quelque information que ce soit et aucun des susmentionnés n'assume aucune perte que vous auriez subie en vous en fondant sur ces informations.

Ce document peut contenir des informations au sujet de produits de placement dont l'offre au public de Hong Kong n'est pas autorisée par la SFC et ces informations seront uniquement mises à la disposition de personnes qui sont des investisseurs professionnels [au sens de « Professional Investors », tel que défini par la Securities and Futures Ordinance of Hong Kong (« SFO »)]. Si vous avez des doutes quant à votre statut, vous devriez consulter un conseiller financier ou communiquer avec nous. Ce document n'est pas un document de marketing et n'est pas destiné à une distribution publique. Veuillez noter que ce document ni le produit qui y est mentionné ne sont visés par une autorisation de vente de la SFC. Prière de vous reporter au prospectus du produit pour des renseignements plus détaillés.

Des conflits d'intérêts concernant NBCFMA ou les activités de membres de son groupe sont possibles. Ces activités et intérêts comprennent des intérêts multiples en termes de conseils, transactionnels et financiers, dans les valeurs mobilières et instruments qui peuvent être achetés ou vendus par NBCFMA ou les membres de son groupe, ou dans d'autres instruments de placement qui sont gérés par NBCFMA ou les membres de son groupe qui peuvent acheter ou vendre de telles valeurs mobilières ou de tels instruments.

Aucune autre entité au sein du groupe de la Banque Nationale du Canada, y compris la Banque Nationale du Canada et Financière Banque Nationale Inc., n'est titulaire d'un permis de la SCF ni n'est inscrite auprès de la SFC. Par conséquent, ces entités et leurs employés ne sont pas autorisés à ni n'ont l'intention de : (i) se livrer à une activité réglementée à Hong Kong; (ii) se présenter comme s'ils se livraient à une activité réglementée à Hong Kong; (iii) commercialiser activement leurs services auprès du public de Hong Kong.

Droits d'auteur : Le présent rapport ne peut être reproduit en totalité ou en partie, ni distribué, publié ou mentionné de quelque manière que ce soit, ni ne le peuvent les renseignements, les opinions ou les conclusions qu'il contient sans, dans chaque cas, obtenir le consentement préalable et écrit de FBN.